

*Dans quelle mesure les ménages
réduisent-ils leurs dépenses
à la suite du chômage?*

Rapport final

*Évaluation de l'assurance-emploi
Évaluation et développement des données
Développement des ressources humaines Canada*

avril 2003

**SP-ML-017-04-03F
(also available in English)**

Papier

ISBN : 0-662-75360-7

N° de cat. : RH63-2/017-04-03F

PDF

ISBN : 0-662-75361-5

N° de cat. : RH63-2/017-04-03F-PDF

HTML

ISBN : 0-662-75362-3

N° de cat. : RH63-2/017-04-03F-HTML

Table des matières

Sommaire.....	i
1. Introduction.....	1
2. Données et méthode	3
3. Quelles personnes sont plus susceptibles de connaître une diminution des dépenses de consommation? Résultats de la mise en tableaux.....	5
4. Incidence de la réforme de l'AE : résultats de la mise en tableaux.....	9
4.1 Changements dans la consommation selon la durée du chômage.....	9
4.2 Changements dans la consommation selon le genre de ménage	10
5. Quelles personnes sont plus susceptibles de connaître une diminution des dépenses du ménage? Résultats multidimensionnels	13
6. Conclusion	17
Notes techniques.....	19

Liste des tableaux

Tableau 1	Caractéristiques des personnes qui ont connu une diminution de la consommation du ménage	7
Tableau 2	Réduction de la consommation selon la durée du chômage (%)	9
Tableau 3	Réduction de la consommation exprimée en tant que pourcentage du revenu du ménage, selon la durée du chômage (%).....	10
Tableau 4	Réduction de la consommation selon le genre de ménage (%)	11
Tableau 5	Réduction de la consommation exprimée en tant que pourcentage du revenu du ménage, selon le genre de ménage (%).....	12
Tableau 6	Régression des probits de la probabilité d'une consommation réduite	14

Sommaire

Il est difficile d'évaluer l'importance des difficultés auxquelles les gens sont confrontés durant une période de chômage. Le niveau des dépenses de consommation que peuvent maintenir les ménages peut se révéler l'indicateur le plus utile à cet égard. C'est pourquoi le présent rapport de contrôle porte sur :

- les personnes qui sont plus susceptibles de connaître une baisse de consommation au sein de leur ménage un an après une perte d'emploi;
- l'incidence que peut avoir la réforme de l'AE pour freiner la diminution de la consommation.

Données et méthode

L'Enquête canadienne par panel sur l'interruption d'emploi (ECPIE) fournit des renseignements importants sur les habitudes de consommation qui se créent chez les ménages un an après la cessation d'emploi qui est à l'origine de leur participation à l'enquête. Dans le présent document, la consommation se définit comme le montant total des dépenses des ménages au moment de la première entrevue. Les tableaux utilisés pour les besoins de l'analyse des données ont pour but d'identifier les personnes qui sont plus susceptibles de connaître une diminution de leur consommation, de déterminer l'importance des changements ainsi que les changements observés dans les habitudes de consommation avant et après la réforme de l'AE. La signification statistique des premiers résultats est ensuite évaluée au moyen d'une analyse de régression multidimensionnelle.

Principales constatations

Une petite proportion seulement, soit 12 p. 100 environ, des personnes qui ont connu une cessation d'emploi ont réduit les dépenses de consommation de leur ménage un an après la cessation d'emploi. Chez ce groupe, la diminution correspondait en moyenne à environ 24 p. 100 du revenu mensuel du ménage.

Selon les résultats de l'analyse, les personnes les plus susceptibles de connaître une diminution statistiquement significative de leurs dépenses de consommation à la suite d'une cessation d'emploi sont les suivantes :

- Les jeunes (de 15 à 24 ans) et les personnes d'âge intermédiaire (de 25 à 54 ans) sont plus susceptibles d'accuser une diminution de leur consommation que les travailleurs âgés (55 ans et plus).
- Les habitudes étaient très différentes selon le genre de famille, mais ce sont les parents célibataires vivant seuls qui accusaient la diminution la plus importante.

- Les personnes comptant moins de 13 semaines de chômage sont moins susceptibles de réduire leur consommation, tandis que celles ayant plus de 52 semaines d'inactivité sont beaucoup plus susceptibles de réduire leurs dépenses de consommation.
- Les travailleurs à temps partiel sont moins susceptibles de réduire leur consommation que les travailleurs à temps plein.
- Les travailleurs saisonniers sont moins susceptibles de réduire leur consommation que les travailleurs non saisonniers.
- La probabilité de réduire les dépenses de consommation est beaucoup plus faible chez les résidents du Canada atlantique, tandis que ceux de la Colombie-Britannique sont un peu plus susceptibles de connaître une baisse de leur niveau de consommation.
- Il semble que la réforme de l'AE n'a pas influé sur le comportement des consommateurs, sauf dans le cas des parents seuls dont la situation s'est quelque peu améliorée, alors qu'ils semblent généralement plus touchés par une perte d'emploi. Cela peut être attribuable au supplément au revenu familial.

1. Introduction

La réforme de l'AE a entraîné un certain nombre de changements qui peuvent avoir eu différents effets sur le revenu des ménages. Ces changements comprennent :

- la diminution de la période maximale de prestations, qui est passée de 50 à 45 semaines (les changements pouvant toucher les prestataires dans les régions où le taux de chômage est plus élevé);
- la transition d'un régime fondé sur les semaines à un régime fondé sur les heures (qui a fait en sorte que les prestataires qui travaillent plus de 35 heures par semaine peuvent bénéficier d'une période prolongée d'admissibilité aux prestations);
- la réduction de la rémunération assurable maximale (qui a fait en sorte que les prestations hebdomadaires maximales d'AE sont passées de 465 \$ à 413 \$);
- la mise en application de la règle du dénominateur minimal (qui lie plus étroitement les prestations et la rémunération au cours d'une période donnée);
- le remplacement du taux de faible revenu de 60 p. 100 par le supplément au revenu familial.

Étant donné l'importance et la diversité des répercussions de la réforme de l'AE sur la population active, il est utile de se pencher sur les indicateurs généraux du bien-être des personnes au cours des périodes de chômage. Un indicateur possible est le niveau des dépenses de consommation, ou la consommation, que les particuliers et leur ménage peuvent maintenir un an après une perte d'emploi.

L'Enquête canadienne par panel sur l'interruption d'emploi (ECPIE) renferme des renseignements sur le niveau des dépenses de consommation que maintiennent les ménages un an après une perte d'emploi. L'analyse présentée dans ce document porte essentiellement sur :

- l'identification des personnes qui sont plus susceptibles de connaître une baisse de consommation au sein de leur ménage un an après une perte d'emploi;
- l'examen des habitudes de consommation avant et après la réforme de l'AE.

2. *Données et méthode*

La méthode de base consiste à comparer les habitudes de consommation avant et après la réforme de l'AE. L'ECPIE a sondé quelque 4 000 personnes au cours de trimestres donnés. Celles-ci ont été sélectionnées parmi les personnes qui ont connu une cessation d'emploi et qui sont inscrites dans le fichier administratif de DRHC sur les relevés d'emploi (RE). Chaque participant à l'enquête a été interviewé deux fois à la suite de sa cessation d'emploi. La première entrevue a eu lieu un an après la cessation d'emploi, et la seconde, 10 mois après la première entrevue.

La première série d'entrevues dans le cadre de l'ECPIE (cohorte 1), qui a pris fin en juillet 1996, a permis de recueillir des renseignements auprès des personnes qui avaient connu une cessation d'emploi un an plus tôt (c.-à-d. au cours du troisième trimestre de 1995). La présente analyse a porté sur les 12 cohortes suivantes :

- quatre cohortes ayant connu une cessation d'emploi au cours des quatre trimestres qui ont précédé la mise en œuvre de l'AE (c.-à-d. du troisième trimestre de 1995 au deuxième trimestre de 1996);
- quatre cohortes ayant connu une cessation d'emploi à la suite de la réforme de l'AE (c.-à-d. du premier trimestre de 1997 au quatrième trimestre de 1997);
- quatre cohortes ayant connu une cessation d'emploi quatre ans après la réforme de l'AE (c.-à-d. du quatrième trimestre de 2000 au troisième trimestre de 2001).

Pour les besoins de l'étude, la période antérieure à la réforme de l'AE (du troisième trimestre de 1995 au deuxième trimestre de 1996) a été comparée à la période qui a suivi cette réforme (du premier au quatrième trimestre de 1997) en vue de déterminer les changements qui en ont découlé. En se fondant sur quatre trimestres qui ont précédé la réforme de l'AE et quatre trimestres qui y ont fait suite, il est possible d'évaluer les changements qui se rattachent uniquement à la saisonnalité. Aucune analyse n'a été effectuée durant l'étape initiale de la réforme de l'AE (les troisième et quatrième trimestres de 1996) car la mise en œuvre de la réforme n'était pas terminée et toute analyse correspondante aurait pu être non concluante. Il est également possible d'effectuer un examen sommaire des changements qui se sont produits en 2000-2001 chez les cohortes qui correspondent au dernier trimestre de 2000 et aux trois premiers trimestres de 2001.

L'ECPIE a été conçue pour recueillir des renseignements importants sur les facteurs démographiques généraux des particuliers et des ménages, les activités de recherche d'emploi et les résultats obtenus, les avoirs et les dettes, les dépenses ainsi que le recours à l'AE et à l'aide sociale¹.

¹ Pour de plus amples renseignements sur l'ECPIE, consulter le rapport intitulé *COEP as a Tool for Legislative Monitoring and Evaluation*.

L'ECPIE comprend des questions approfondies sur les habitudes de consommation des ménages un an après une cessation d'emploi. Trois des questions portant sur la consommation sont particulièrement pertinentes pour la présente analyse des effets du chômage et de la réforme de l'AE sur la consommation.

- La première question évalue la nature des changements dans la consommation des ménages (soit à la hausse, à la baisse ou inchangée) depuis la cessation d'emploi, qui est à l'origine de leur participation à l'ECPIE.
- La deuxième question permet d'obtenir une estimation du montant mensuel de la fluctuation dans les dépenses de consommation.
- La dernière question est la suivante : « Au cours des quatre dernières semaines, quel était le revenu total, avant déductions, de tous les membres du ménage? » Ces renseignements ont servi à déterminer l'importance des changements dans les dépenses de consommation en tant que proportion du revenu du ménage sur une base mensuelle.

Il est important de souligner que ces questions se rapportent aux mois durant lesquels l'enquête a été effectuée, c'est-à-dire environ un an après la cessation d'emploi.

En se fondant sur les données de l'ECPIE pour la période antérieure à la réforme de l'AE (c.-à-d. du troisième trimestre de 1995 au deuxième trimestre de 1996) et la période qui a suivi cette réforme (du premier trimestre de 1997 au quatrième trimestre de 1997), l'analyse présentée dans le rapport de contrôle fait initialement appel à des tableaux en vue d'identifier les personnes qui sont susceptibles d'accuser une diminution de leurs dépenses de consommation. Les tableaux sont également utilisés pour comparer l'importance moyenne de cette réduction dans les dépenses et pour examiner l'incidence de la réforme de l'AE.

Plus loin dans le rapport, des techniques de régression ont permis d'évaluer les premiers résultats et d'examiner plus avant les changements associés à la réforme de l'AE.

3. Quelles personnes sont plus susceptibles de connaître une diminution des dépenses de consommation? Résultats de la mise en tableaux

Dans le présent document, « consommation » désigne le montant total des dépenses du ménage que le répondant a faites au cours du mois qui a précédé son entrevue. Bien que ces renseignements soient ponctuels, ils permettent tout de même d'établir des comparaisons entre les différents groupes démographiques. Dans la majorité des cas, les répondants à l'ECPIE (les prestataires d'AE comme les non-prestataires) ont répondu à des questions liées à la consommation en indiquant si leur consommation était demeurée la même ou si elle avait augmenté. Un degré de confiance élevé peut être attribué à ces résultats parce que des conclusions semblables ont été tirées d'une version précédente de l'ECPIE², dans laquelle la question avait été formulée différemment. Browning (1998) a conclu que les changements dans les dépenses médianes avaient été nuls au cours de la période qui a suivi la réforme de l'AE de 1994, laissant entendre que ces changements doivent être attribuables au fait que les personnes ont disposé de leurs avoirs ou contracté d'autres dettes. Aussi longtemps que la période d'inactivité est temporaire et que le revenu prévu à long terme demeure inchangé, les personnes peuvent vouloir maintenir leurs habitudes au chapitre des dépenses.

Par ailleurs, les réponses aux questions sur la consommation révèlent qu'une minorité de répondants ont subi une certaine diminution de leurs dépenses de consommation à la suite d'une perte d'emploi. Le tableau 1 donne un aperçu des caractéristiques de ces personnes et des ménages.

Tel qu'il est indiqué dans le tableau 1, environ 12 p. 100 des répondants à l'ECPIE ont connu une diminution de la consommation au sein de leur ménage. Chez ces répondants, la diminution moyenne de la consommation mensuelle correspondait à environ 24 p. 100 du revenu mensuel du ménage au moment de la première entrevue. Le revenu mensuel du ménage est utilisé comme dénominateur afin de pouvoir faire des comparaisons entre les personnes.

Dans plusieurs cas, les nombres varient fort peu suivant les caractéristiques des répondants. Le tableau 1 montre que le sexe n'a pas d'incidence significative. De plus, le genre d'emploi perdu (p. ex., à temps partiel par rapport à temps plein) ne semble pas avoir eu d'effets importants sur la proportion des personnes qui ont connu une baisse de leurs dépenses de consommation. En outre, le genre d'emploi ne semble pas avoir beaucoup influé sur l'importance de la baisse moyenne.

² Les Associés de recherche EKOS inc. ont mené le premier cycle de l'ECPIE en 1993. Les cycles de 1995 et 1996 de l'ECPIE ont été menés par Statistique Canada pour le compte de DRHC. Se reporter au document *Revenu et niveau de vie au cours d'une période sans emploi*, Martin Browning, EDD, mai 1998, p. 24, pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Toutefois, si l'on s'attarde aux résultats selon le genre de ménage, il semble que les répondants qui n'ont pas de conjoint actif (qu'il s'agisse de célibataires vivant seuls ou de personnes mariées mais dont le conjoint est inactif) sont plus susceptibles de subir une réduction de leurs dépenses de consommation que tout autre genre de ménage. Cela est conforme au principe voulant que lorsque le ménage compte plus d'un travailleur, il dispose ainsi de plus de ressources pour maintenir son niveau habituel de consommation. Une étude d'évaluation non publiée de DRHC révèle que le nouvel emploi du conjoint (après une cessation d'emploi) a une incidence favorable sur le revenu du ménage, accroissant de fait les ressources disponibles³.

L'examen de l'incidence du genre de ménage sur la consommation révèle ce qui suit :

- les célibataires vivant seuls (avec ou sans enfants) sont les plus susceptibles de subir une baisse de la consommation du ménage par rapport à tous les autres genres de ménage (17,1 p. 100 dans le cas des parents seuls et 16,8 p. 100 pour ce qui est des célibataires). La diminution moyenne de la consommation, exprimée en tant que pourcentage du revenu total, compte parmi les plus élevées chez ces groupes, se situant à 30 p. 100 environ (31,1 p. 100 dans le cas des parents seuls et 27,8 p. 100 pour ce qui est des célibataires).
- Chez les couples sans enfants dont l'un des conjoints est inactif, 13,8 p. 100 réduisent leurs dépenses de consommation après une perte d'emploi. La réduction moyenne de la consommation mensuelle est de 29,2 p. 100.
- Les personnes dont l'un des conjoints travaille (avec ou sans enfants) diminuent leur consommation par moins de 20 p. 100 du revenu du ménage. La proportion des personnes qui réduisent leur consommation dans ces deux groupes est également l'une des plus faibles, soit de 10 p. 100 environ.

Deux observations utiles découlent également de l'examen de l'effet de la durée du chômage :

- certains des particuliers qui n'ont pas connu de période de chômage après une perte d'emploi (notamment parce qu'ils ont trouvé un autre emploi immédiatement) ont toutefois subi une diminution de leur consommation⁴. Chez ce groupe, la diminution moyenne correspondait à 20 p. 100 environ du revenu du ménage. Cette constatation dénote la variation probable des tendances dans les dépenses du ménage, qui résulte des fluctuations habituelles d'une année à l'autre, ou des attentes moindres concernant le revenu à long terme. Même si l'analyse des tendances dans les dépenses des ménages se poursuit sans que cette question soit abordée de nouveau, le lecteur a intérêt à interpréter les autres rangées dans les tableaux en tenant compte de ce taux.
- Le pourcentage des personnes qui ont réduit leur consommation s'accroît de façon importante seulement lorsqu'elles ont été inactives pendant plus de 52 semaines. Environ 21 p. 100 des personnes inactives pendant plus de 52 semaines ont réduit leurs dépenses de consommation, la diminution moyenne correspondant à 27 p. 100 environ du revenu du ménage.

³ Se reporter à N. Ahmad, W. Lo, T. Siedule et G. Wong, *Family Income Dynamics after a Job Separation*, EDD, mai 2000, p. 18.

⁴ Un résultat semblable a pu être observé dans le rapport d'évaluation de l'AE intitulé *Job Quality of Displaced Workers*. Il a été conclu dans le rapport qu'il y a eu baisse de salaire entre l'ancien emploi indiqué sur le RE et le nouvel emploi.

Selon le genre d'emploi, les travailleurs saisonniers sont moins susceptibles de connaître une diminution de leur consommation (8,4 p. 100) que les autres travailleurs (non saisonniers) (12,2 p. 100). Chez les travailleurs saisonniers qui accusent une diminution de leur consommation, l'importance de cette diminution équivaut à 21,3 p. 100 du revenu du ménage, comparativement à 24 p. 100 chez les travailleurs non saisonniers.

Tableau 1		
Caractéristiques des personnes qui ont connu une diminution de la consommation du ménage		
	Personnes ayant connu une diminution (%)	Importance de la diminution moyenne (% du revenu du ménage)
Total³	11,6	23,7
Sexe		
Femmes	11,9	24,6
Hommes	11,3	22,9
Âge		
Jeunes (15 à 24 ans)	10,7	27,5
Âge intermédiaire (25 à 54 ans)	11,9	22,8
Personnes âgées (55 ans et plus)	11,1	0,3
Genre de ménage		
Célibataires sans enfants ¹	12,8	26,4
Vivant seuls	16,8	27,8
Vivant avec d'autres	9,9	24,2
Célibataires avec enfants	13,6	30,0
Vivant seuls	17,1	31,1
Vivant avec d'autres	8,1	23,0
Mariées ² sans enfants et conjoint sans emploi	13,8	29,2
Mariées sans enfants et conjoint avec emploi	10,1	17,2
Mariées avec enfants et conjoint sans emploi	12,7	26,3
Mariées avec enfants et conjoint avec emploi	9,1	17,6
Durée du chômage (semaines continues)		
0 semaine	9,2	20,1
1 à 12 semaines	10,2	23,5
13 à 26 semaines	12,2	21,5
27 à 51 semaines	11,0	28,1
52 semaines et plus	20,8	26,7
Genre d'emploi		
Temps partiel	10,7	24,3
Temps plein	11,8	23,6
Saisonnier	8,4	21,3
Non saisonnier	12,2	24,0
Syndiqué	12,3	20,8
Non syndiqué	11,5	24,3
Période d'occupation continue au cours des 52 dernières semaines	13,7	25,0
Période de chômage au cours des 52 dernières semaines	10,4	22,6
Nota :		
1. Désigne les personnes à charge de 0 à 15 ans.		
2. Comprend les unions de fait.		
3. Comprend les personnes dans les cohortes 1 à 10 (3 ^e T95 à 4 ^e T97); sont toutefois omises les cohortes 5 et 6 (3 ^e T96 et 4 ^e T96) car celles-ci coïncident avec l'entrée en vigueur progressive de la réforme de l'AE.		

4. Incidence de la réforme de l'AE : résultats de la mise en tableaux

Afin d'examiner les répercussions associées à la réforme de l'AE, les tableaux 2 à 6 comparent les changements dans les dépenses de consommation avant et après la réforme de l'AE. Pour les besoins de l'analyse, deux périodes de 12 mois ont été comparées de façon à tenir compte de la saisonnalité. Plus particulièrement, les données de l'ECPIE pour les troisième et quatrième trimestres de 1995 et les premier et deuxième trimestres de 1996 ont été utilisées pour la période antérieure à la réforme de l'AE. Les données de l'ECPIE pour les quatre trimestres de 1997 ont été utilisées pour la période qui a suivi la réforme de l'AE⁵. Comme on l'a vu précédemment, les données de l'ECPIE portent sur un échantillon de personnes qui ont connu une cessation d'emploi au cours de chaque trimestre à l'étude, mais qui ont été interviewées pour la première fois environ un an plus tard.

4.1 Changements dans la consommation selon la durée du chômage

Les tableaux 2 et 3 renferment des renseignements sur la durée du chômage. Le tableau 2 montre que les personnes ayant connu une cessation d'emploi sans toutefois avoir été en chômage ont été un peu plus susceptibles de réduire leurs dépenses de consommation à la suite de leur perte d'emploi, dans la mesure où la cessation d'emploi a eu lieu après la réforme de l'AE. Par contre, les personnes qui ont été en chômage pendant plus d'une semaine à la suite de leur cessation d'emploi semblent avoir été un peu moins susceptibles de réduire leurs dépenses de consommation au cours de la période qui a suivi la réforme de l'AE. À titre d'exemple, au cours de la période antérieure à la réforme de l'AE, environ 22 p. 100 des personnes comptant plus de 52 semaines d'inactivité ont réduit leur consommation, comparativement à 19 p. 100 environ des personnes qui sont comprises dans la période qui a suivi la réforme.

Tableau 2			
Réduction de la consommation selon la durée du chômage (%)			
Semaines de chômage	Avant la réforme de l'AE (3^eT95-2^eT96)¹	Après la réforme de l'AE (1^eT97-4^eT97)¹	Total
0 semaine	8,8	9,7	9,2
1 à 12 semaines	11,1	9,5	10,2
13 à 26 semaines	14,9	9,9	12,2
27 à 51 semaines	11,4	10,4	11,0
52 semaines et plus	22,4	19,2	20,8
Total	12,4	11,2	11,8
Nota : 1. Désigne la date de la perte d'emploi initiale.			
Source : ECPIE			

⁵ Les données de l'ECPIE pour les troisième et quatrième trimestres de 1996 sont omises car elles coïncident avec l'entrée en vigueur progressive de la réforme de l'AE.

Le tableau 3 compare la diminution moyenne de la consommation avant et après la réforme de l'AE chez les personnes qui ont connu une réduction de leur consommation. Les nombres indiqués dans le tableau 3 montrent les changements dans la consommation, exprimés en tant que pourcentage du revenu total du ménage, de façon à pouvoir utiliser les changements exprimés en pourcentage pour faire des comparaisons entre les particuliers. Il est plus difficile d'interpréter les nombres réels des changements dans la consommation car une diminution de 100 \$ par mois peut entraîner des difficultés accrues chez les personnes à faible revenu par rapport à celles qui gagnent un revenu élevé. Les résultats du tableau 3 sont mixtes, mais la tendance générale dénote une baisse supérieure du revenu à mesure que les périodes de chômage se prolongent.

Tableau 3			
Réduction de la consommation exprimée en tant que pourcentage du revenu du ménage, selon la durée du chômage (%)			
Semaines de chômage	Avant la réforme de l'AE (3^eT95-2^eT96)¹	Après la réforme de l'AE (1^eT97-4^eT97)¹	Total
0 semaine	18,9	21,4	20,1
1 à 12 semaines	27,3	19,6	23,5
13 à 26 semaines	19,3	24,7	21,5
27 à 51 semaines	26,5	30,1	28,1
52 semaines et plus	25,8	27,6	26,7
Total	23,2	24,1	23,6
Nota : 1. Désigne la date de la perte d'emploi initiale.			
Source : ECPIC			

4.2 Changements dans la consommation selon le genre de ménage

En vue d'examiner la possibilité d'une certaine variation dans le niveau de soutien au cours de la période de prestations, le tableau 4 compare la proportion des prestations d'AE par rapport au revenu total. Dans les tableaux 4 et 5, l'incidence de la réforme de l'AE sur la consommation est examinée en fonction des genres de ménage. Les résultats semblent indiquer une diminution générale de la proportion des familles qui ont réduit leur consommation après la réforme de l'AE.

Le tableau 4 montre que les parents seuls avec enfants ont connu la hausse la plus importante sur le plan de la consommation au cours de la période qui a suivi la réforme de l'AE, comparativement à la période antérieure. Le pourcentage des parents seuls avec enfants qui ont connu une diminution de leur consommation est passé de 17,2 p. 100 avant la réforme de l'AE à 10 p. 100 après la réforme. La diminution la plus importante de la baisse de consommation a été constatée chez les parents célibataires avec enfants et vivant seuls, qui est passée de 21,4 p. 100 au cours de la période antérieure à la réforme à 12,6 p. 100 durant la période postérieure. Les parents célibataires vivant avec d'autres personnes ont bénéficié d'une semblable amélioration, c'est-à-dire que la diminution de leur consommation s'est atténuée, passant de 10,1 p. 100 au cours de la période antérieure à la réforme à 6,3 p. 100 durant la période postérieure.

Le seul genre de famille qui affiche une réduction plus importante au cours de la période qui a suivi la réforme par rapport à la période antérieure était les célibataires sans enfants. Le pourcentage de célibataires dont la consommation a diminué est passé de 12,2 p. 100 avant la réforme de l'AE à 13,4 p. 100 après la réforme.

Tableau 4			
Réduction de la consommation selon le genre de ménage (%)			
	Avant la réforme de l'AE (3^eT95-2^eT96)¹	Après la réforme de l'AE (1^eT97-4^eT97)¹	Total
Célibataires sans enfants ²	12,2	13,4	12,8
Vivant seuls	16,4	17,2	16,8
Vivant avec d'autres	9,2	10,6	9,9
Célibataires avec enfants ²	17,2	10,0	13,6
Vivant seuls	21,4	12,6	17,1
Vivant avec d'autres	10,1	6,3	8,1
Mariés ³ sans enfants et conjoint sans emploi	14,6	13,0	13,8
Mariés ³ sans enfants et conjoint avec emploi	11,0	9,2	10,1
Mariés avec enfants et conjoint sans emploi	13,0	12,5	12,7
Mariés avec enfants et conjoint avec emploi	10,3	8,0	9,1
Total	12,2	11,0	11,6
Nota : 1. Désigne la date de la perte d'emploi initiale. 2. Désigne les personnes à charge de 0 à 15 ans. 3. Comprend les unions de fait. Source : ECPIE			

Le tableau 5 compare la diminution moyenne de la consommation avant et après la réforme de l'AE.

- Les parents célibataires (vivant seuls) dont la consommation a diminué ont déclaré avoir connu une réduction moindre en tant que proportion de leur revenu mensuel au cours de la période qui a suivi la réforme de l'AE (soit de 33,1 p. 100 à 27,6 p. 100).
- Les personnes mariées sans enfants ont également connu une plus faible réduction de leur consommation après la réforme de l'AE (de 31,2 p. 100 à 27,3 p. 100 chez les personnes mariées ayant un conjoint inactif, et de 18,9 p. 100 à 15,3 p. 100 chez les personnes mariées ayant un conjoint occupé).
- La diminution la plus marquée de la consommation du ménage est celle qu'ont connue les couples mariés avec enfants dont l'un des conjoints est inactif. La diminution moyenne est passée de 23,9 p. 100 à 29,1 p. 100 chez les travailleurs mariés ayant un conjoint inactif et des enfants.

Tableau 5
Réduction de la consommation exprimée en tant que pourcentage du
revenu du ménage, selon le genre de ménage (%)

	Avant la réforme de l'AE (3 ^e T95-2 ^e T96) ¹	Après la réforme de l'AE (1 ^e T97-4 ^e T97) ¹	Total
Célibataires sans enfants ²	25,3	27,4	26,4
Vivant seuls	26,8	28,8	27,8
Vivant avec d'autres	22,9	25,3	24,2
Célibataires avec enfants ²	31,5	27,5	30,0
Vivant seuls	33,1	27,6	31,1
Vivant avec d'autres	18,7	27,4	23,0
Mariés ³ sans enfants et conjoint sans emploi	31,2	27,3	29,2
Mariés ³ sans enfants et conjoint avec emploi	18,9	15,3	17,2
Mariés ³ avec enfants et conjoint sans emploi	23,9	29,1	26,3
Mariés ³ avec enfants et conjoint avec emploi	16,4	19,4	17,6
Total	23,2	24,3	23,7

Nota :

1. Désigne la date de la perte d'emploi initiale.
2. Désigne les personnes à charge de 0 à 15 ans.
3. Comprend les unions de fait.

Source : ECPPIE

5. Quelles personnes sont plus susceptibles de connaître une diminution des dépenses du ménage? Résultats multidimensionnels

Bien que les tableaux ci-dessus soient informatifs, ils ne permettent pas d'établir une distinction entre les fluctuations aléatoires et les changements qui sont statistiquement significatifs, une fois pris en compte tous les facteurs pertinents. À titre d'exemple, dans le tableau 5, la diminution moyenne de la consommation chez les célibataires s'est accrue, passant de 25 p. 100 environ du revenu ménage avant la réforme de l'AE à 27 p. 100 après la réforme. Du fait de ces résultats moyens, on peut se demander si les changements observés sont significatifs sur le plan statistique et s'ils sont attribuables à la réforme de l'AE ou aux fluctuations économiques aléatoires, ou encore à d'autres facteurs pertinents. Afin d'examiner plus à fond ces questions et d'autres points, une autre analyse statistique a été effectuée en se fondant sur les données de l'ECPIE, de façon à saisir l'incidence des changements dans les facteurs pertinents sous forme d'estimations des niveaux de consommation.

Le tableau 6 présente les résultats d'une analyse de régression qui a porté sur les déterminants possibles de la probabilité d'une diminution de la consommation un an après la perte d'emploi. Les variables explicatives comprennent les caractéristiques pertinentes des personnes et des ménages, comme celles qui ont été examinées dans l'analyse tabulaire. Toutefois, l'analyse de régression comprenait également des variables supplémentaires relatives aux régions et aux trimestres au cours desquels la cessation d'emploi a eu lieu, de façon à pouvoir saisir les écarts suivant les régions, les saisons ou les trimestres. Des estimations de l'incidence marginale de chaque variable explicative sur la baisse possible de la consommation ont été établies en se fondant sur les coefficients de probits.

Dans l'ensemble, une proportion importante des variables évaluées a eu une incidence considérable sur la diminution probable de la consommation.

- Les jeunes (de 15 à 24 ans) et les personnes d'âge intermédiaire (de 25 à 54 ans) étaient plus susceptibles de connaître une diminution de leur consommation que les travailleurs âgés.
- Selon le genre de ménage, les célibataires vivant seuls avec et sans enfants étaient les plus susceptibles de connaître une diminution.
- Lorsqu'on tient compte de la durée de la période d'emploi, les personnes qui n'ont pas connu de période de chômage étaient moins susceptibles de réduire leur consommation, tandis que ceux comptant plus de 52 semaines de chômage étaient beaucoup plus susceptibles de subir une réduction de leurs dépenses de consommation.
- Pour ce qui est du genre d'emploi, les travailleurs à temps partiel étaient moins susceptibles de connaître une diminution de leur consommation que les travailleurs à temps plein; il en est de même en ce qui concerne les travailleurs saisonniers comparativement aux travailleurs non saisonniers. Toutefois, aucun changement statistiquement significatif n'a été relevé en ce qui a trait à la diminution de la consommation chez les syndiqués par rapport aux non-syndiqués.
- Les résidents de la région de l'Atlantique étaient beaucoup moins susceptibles de réduire leur niveau de consommation, tandis que ceux de la Colombie-Britannique étaient plus susceptibles de le faire.

Tableau 6
Régression des probits de la probabilité d'une consommation réduite

	Cohortes 1 à 25 (3 ^e T95-3 ^e T01) ⁶			
	Incidence ² (%)	Valeur P ³	Intervalle de confiance (90 %)	
			Faible	Élevé
Réforme de l'AE				
Janv. 1997-sept. 2001 ¹	-0,8	0,27	-1,9	0,4
Oct. 2000-sept. 2001	-0,6	0,37	-1,7	0,5
Parents célibataires vivant seuls (janv. 1997-sept. 2001) ⁶	-4,4	0,06	-7,6	-1,2
Parents célibataires vivant seuls (oct. 2000-sept. 2001)	1,7	0,53	-3,1	6,6
Sexe				
Femmes	0,3	0,67	-0,7	1,2
Hommes (groupe témoin)
Âge				
Jeunes (15 à 24 ans)	2,4	0,06	0,2	4,7
Âge intermédiaire (25 à 54 ans)	2,4	0,02	0,7	4,0
Personnes âgées (55 ans et plus) (groupe témoin)
Genre de ménage				
Célibataires sans enfants vivant seuls ⁴	3,1	0,01	1,1	5,2
Célibataires sans enfants vivant avec d'autres	-1,8	0,10	-3,5	-0,1
Célibataires avec enfants vivant seuls	5,4	0,04	0,6	10,3
Célibataires avec enfants vivant avec d'autres	-2,6	0,11	-5,0	-0,2
Mariés sans enfants et conjoint sans emploi ⁵	-0,1	0,95	-2,1	1,9
Mariés sans enfants et conjoint avec emploi	-2,3	0,03	-3,9	-0,7
Mariés avec enfants et conjoint sans emploi (groupe témoin)
Mariés avec enfants et conjoint avec emploi	-4,1	0,00	-5,6	-2,6
Durée du chômage (semaines continues)				
0 semaine	-1,7	0,06	-3,1	-0,2
1 à 12 semaines	-0,9	0,29	-2,3	0,5
13 à 26 semaines (groupe témoin)
27 à 51 semaines	0,5	0,63	-1,3	2,3
52 semaines et plus	8,2	0,00	6,0	10,4
Genre d'emploi				
Temps partiel	-1,5	0,05	-2,7	-0,3
Temps plein (groupe témoin)
Saisonnier	-2,3	0,00	-3,5	-1,2
Non saisonnier (groupe témoin)
Syndiqué	-0,7	0,32	-1,7	0,4
Non syndiqué (groupe témoin)
Période d'emploi continue au cours des 52 dernières semaines	2,3	0,00	1,3	3,3
Période de chômage au cours des 52 dernières semaines (groupe témoin)

Tableau 6
Régression des probits de la probabilité d'une consommation réduite

Région				
Atlantique	-2,7	0,00	-3,7	-1,6
Québec	0,9	0,27	-0,5	2,3
Ontario (groupe témoin)
Prairies	-0,4	0,55	-1,5	0,7
Colombie-Britannique	2,1	0,01	0,7	3,5
Avoirs				
Avoirs nets (avoirs – dettes)	-0,3	0,64	-1,2	0,6
Trimestre de la perte d'emploi				
1 ^{er} trimestre	0,3	0,73	-1,0	1,5
2 ^e trimestre	1,6	0,05	0,2	2,9
3 ^e trimestre	0,8	0,31	-0,5	2,0
4 ^e trimestre (groupe témoin)
Logarithme du rapport de vraisemblance	-16 095			
Nombre d'observations	47 388			
Nota :	1. Désigne la date de la perte d'emploi initiale. 2. Les résultats des probits montrent le changement exact dans la probabilité d'une consommation réduite à la suite d'un changement d'une unité dans chacune des variables indépendantes. 3. Une valeur P inférieure à 0,1 est habituellement interprétée comme indiquant que la variable a une influence significative sur la variable dépendante. 4. Désigne les personnes à charge de 0 à 15 ans. 5. Comprend les unions de fait. 6. Les cohortes 5, 6, 13, 17 et 21 sont exclues. Source des données : ECPIE			

Incidence de la réforme de l'AE : mise à jour comprenant les données d'octobre 2000 à septembre 2001

Les résultats de l'analyse de régression présentés dans le tableau 6 ont également permis d'évaluer si la consommation avait diminué de beaucoup ou non au cours de la période qui a suivi la réforme de l'AE. Des variables nominales ont été ajoutées de façon à examiner tout changement survenu au cours de la période la plus récente, soit d'octobre 2000 à septembre 2001. Les résultats relatifs à la réforme de l'AE montrent que la consommation n'a pas beaucoup diminué après la réforme, et ce, en aucun temps, y compris au cours de la période la plus récente. Les résultats de la variable qui portait sur la consommation des parents seuls ont révélé, cependant, qu'il était moins probable que la consommation diminue chez ce groupe après la réforme de l'AE que pendant la période qui l'a précédée. Ces résultats se sont maintenus au cours de la période la plus récente. Il est possible d'expliquer ces résultats par les effets du supplément au revenu familial, qui augmente les prestations que touchent les familles à faible revenu.

6. Conclusion

L'analyse statistique des données de l'ECPIE révèle qu'une faible proportion seulement des personnes qui ont connu une cessation d'emploi, soit 12 p. 100 environ, ont déclaré avoir réduit leurs dépenses de consommation au moment de l'entrevue menée dans le cadre de l'ECPIE (c.-à-d. douze mois plus tard). Toutefois, l'importance de cette diminution chez les personnes qui ont réduit leurs dépenses correspondait, en moyenne, à environ 24 p. 100 du revenu annuel global. Ces taux varient quelque peu selon les divers genres de ménages, ceux qui comptent un seul soutien économique étant plus susceptibles d'avoir réduit leur consommation. Les périodes de chômage très longues sont également associées à une baisse de la consommation.

Notes techniques

- 1) Les cohortes 1 à 4, 7 à 10, et 22 à 25 ont fait l'objet de l'étude. Les cohortes 5 et 6 ont été omises car elles coïncident avec la période de mise en œuvre de la réforme de l'AE.
- 2) Les données utilisées ont été pondérées au moyen de facteurs de pondération établis par Statistique Canada, de façon à pouvoir comparer l'échantillon avec la population générale des chômeurs.
- 3) L'importance de la diminution mensuelle moyenne de la consommation est exprimée sous forme de ratio du revenu mensuel global du ménage (c.-à-d. la diminution de la consommation mensuelle/revenu global du ménage au cours des quatre dernières semaines).

La raison pour laquelle le revenu mensuel du ménage a servi de diviseur (dénominateur) est que la version la plus récente de l'ECPIE ne renferme pas de questions sur les dépenses courantes des ménages.